

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE VAULX



P.L.U.

PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION

5_ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT (OA)

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Communautaire

Le

Le Président de la CCCR,

PROCEDURES

ORIENTATION D'AMENAGEMENT N° 1	2
ORIENTATION D'AMENAGEMENT N° 2	4

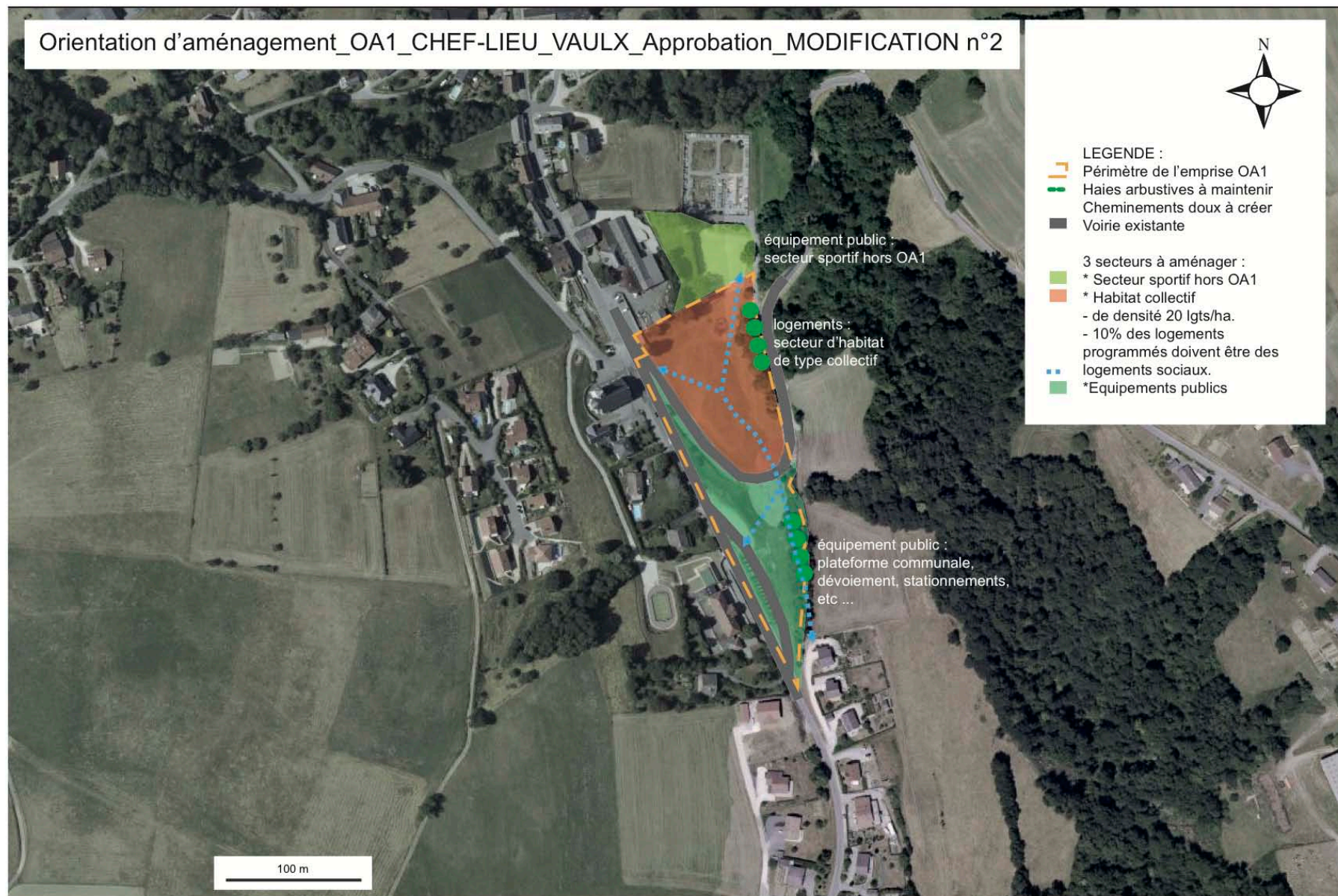
ORIENTATION D'AMENAGEMENT N° 1

Commune : VAULX

Lieu-dit : CHEF-LIEU / CENTRE

Objectifs d'aménagements - Vocation future	Zone urbaine dite UA Zone d'équipements et d'habitat de densité 20 lgts/ha
Localisation	Chef-lieu En continuité du bâti / A l'aval de la RD3
Enjeux - Paysagers - Agricoles - Viabilités / équipements	Forts / Centre village Faibles Stationnement / Circulations douces / Viabilités internes
Mode opératoire - Contexte foncier - Intervention de la collectivité - Conditions de réalisation	Terrains communaux Oui Opération sectorisée Servitude de mixité sociale à raison de 20 % de logements sociaux par programme de logements à réaliser Aménagement de l'espace du centre village en liaison avec l'aménagement de la traversée de la RD3 (stationnement, espaces verts...)
Éléments de projet	Réalisation d'équipements publics Aménagement d'espaces publics Création de circulations douces (équipements, terrain de jeux, urbanisations) Programme de logements collectifs à intermédiaires
Impact - Paysager - Environnemental	Fort / Centre village Faible / Préservation des espaces boisés à l'Est
Traduction au PLU - Zonage - Surface - Capacité d'accueil	UA 16'223 m2 20 logements

Orientation d'aménagement_OA1_CHEF-LIEU_VAULX_Approbation_MODIFICATION n°2



ORIENTATION D'AMENAGEMENT N° 2

Commune : VAULX
Lieu-dit : CHEF-LIEU / COTEAU

Objectifs d'aménagements - Vocation future	Zone urbaine dite UA Zone d'habitat et d'espaces publics de densité 20 lgts/ha
Localisation	Chef-lieu En continuité du bâti / A l'amont de l'église et de la Mairie
Enjeux - Paysagers - Agricoles - Viabilités / équipements	Site de coteau – Crête côté Est / Présence d'espaces boisés au Nord et au Sud (vergers, rideaux d'arbres) Moyens Organisation des accès et des circulations douces
Mode opératoire - Contexte foncier - Intervention de la collectivité - Conditions de réalisation	Terrains communaux Oui Opération sectorisée Servitude de mixité sociale à raison de 20 % de logements sociaux par programme de logements à réaliser ; avec un minimum de 2 logements Etude géotechnique préalable définissant les conditions de drainage et de soutènement sur les parcelles 1016 / 1098
Eléments de projet	Réalisation d'un programme d'habitat mixte (individuel, semi-collectif) Principe de voie traversante depuis la RD44 Typologie de volumes groupés pour au moins 2/3 des constructions équivalentes au volume du bâti ancien Sens dominants de faîtage des constructions parallèles à la pente Aménagement d'un espace public type square entre la nouvelle voie et l'Eglise avec des escaliers reliant le square au niveau de la RD3.
Impact - Paysager - Environnemental	Fort / Coeur de village et site de coteau Moyen / Préservation des zones boisées au Nord et au Sud
Traduction au PLU - Zonage - Surface - Capacité d'accueil	UA 6'607 m2 14 logements

Qualités de la parcelle :

- . vues dégagées proches et lointaines
- . qualités paysagères, site arboré
- . centre village,
- . proximité des équipements et stationnements publics
- . accès piétons : école, agorespace...

Contraintes :

- . accès unique en extrémité de la parcelle
- . forte inclinaison, 17,5% de pente en moyenne
- . étroitesse de la parcelle
- . masque solaire côté Ouest en période hivernale
- . zone sensible PPRI

 circulation voitures

 maillage piéton à privilégier

